

Affaissement - du sol - (*subsidence*): dépression de la surface du sol située au-dessus de travaux souterrains et causée par ces travaux.

Affleurement (*outcrop, showing*): roche apparaissant à la surface de la terre. Si cette roche contient une concentration exceptionnelle d'un ou plusieurs minerais d'intérêt économique, on parlera d'un affleurement minéralisé (*showing*).

Amas: petite masse de minerai, généralement discontinue et irrégulière; une concentration locale de minerai. Familier *belly*. Voir également lentille.

Boue de forage: mélange de particules fines et d'eau provenant du forage au diamant. Familier, *slime*.

Cage (*cage*): ascenseur de mine circulant dans un puits et servant au transport du personnel, du matériel de travail (boulons d'ancrage, forets, etc.) et, dans certains cas, du minerai.

Carotte: échantillon cylindrique de roche prélevée lors d'un forage avec un outil creux.

Cavage: ouverture de galeries à proximité d'un gisement pour en permettre l'exploitation.

Cheminée (*raise, pass*): voie très inclinée par rapport à l'horizontale et servant à l'une des fonctions suivantes: aérage, circulation du personnel, acheminement par gravité du minerai, de stérile ou de remblai, acheminement de matériaux. Le nom est qualifié différemment selon l'usage:

cheminée d'aérage (*ventilation raise*);

cheminée détruite;

cheminée de minerai (*ore pass*);

cheminée à stérile (*waste pass*);

cheminée à remblai (*fill pass*);

cheminée d'accès (*access raise, service raise*).

Chevalement du puits (*headframe*): la structure qui recouvre la bouche d'un puits et qui sert à supporter les molettes. Dans nos régions, cette structure est enveloppée et constitue une bâtisse appelée: bâtiment d'extraction (*shaft house*).

Ciel ouvert - à -: opération minière telle qu'une carrière ou une fosse. Souvent utilisée pour l'extraction de gisement de surface tels le charbon, la pierre de taille, les larges gisements à faible teneur en Fe, Cu, Pb, Zn, Sn ou Au.

Convoyage (*conveying*): action de transporter du minerai, du stérile ou du remblai par des engins continus: convoyeur à bandes, convoyeur à raclettes, etc.

Décapage (*stripping*): opération consistant à exposer la roche ou le minerai de valeur en excavant la gangue ou le mort-terrain sous-jacent.

Eau souterraine (*groundwater*): nappe d'eau remplissant les cavités d'un terrain poreux et perméable jusqu'à saturation en dessous d'un certain niveau.

Enrichissement (*concentrating*): série d'opérations destinées à séparer le minerai économique de la gangue. Le produit final destiné au raffinage s'appelle le concentré.

Éponte (*wall*): surface séparant le minerai du stérile encaissant. Par extension, terrains stériles au contact du minerai en place.

Exhaure (*dewatering*): Action d'évacuer les eaux drainées par les divers travaux de la mine.

Exploitation des mines (*mining*): ensemble des opérations qui permettent l'abattage, l'enlèvement et l'extraction du minerai et qui assurent tous les services annexes d'une mine dans sa phase de production normale.

Extraction: action de sortir le minerai ou le stérile par un puits.

Faille: cassure de terrain avec déplacement (rejet) relatif à des parties séparées. La longueur peut varier de quelques mètres à plusieurs centaines de kilomètres.

Filon (*vein*): structure géologique tabulaire recoupant la roche encaissante et remplie de roche magmatique et/ou de minéraux économiques.

Forage (sondage) (*drilling*): action de creuser un ou plusieurs trous dans le roc avec un engin mécanique.

Fosse: opération minière à jour, c'est-à-dire ne comportant pas de toit. Aussi mine à ciel ouvert.

Galerie (*drift, gallery, heading*): voie de communication creusée dans le roc dont la pente est voisine de l'horizontale.

Gangue (roches ou minéraux): minéraux sans valeur inclus dans le minerai. Ils sont liés aux minéraux utiles d'une manière telle qu'il n'est pas possible, dans la mine même, d'extraire ceux-ci en laissant ceux-là. Cette séparation ne peut se faire que par un traitement en usine (concentrateur).

Gisement (*ore body*): zone minéralisée suffisamment importante pour que l'on puisse en envisager l'exploitation.

Gîte minéral (*mineral deposit*): formation géologique présentant une concentration en un ou plusieurs minéraux nettement supérieure à la moyenne terrestre.

Lentille: concentration de minerai de forme lenticulaire. Voir également amas.

Minage (*mining*): toute opération visant à l'extraction de minéraux économiques et effectuée par l'exécution d'un abattage à l'explosif, ou éventuellement à l'aide de tout procédé utilisant également l'explosion violente d'un gaz.

Minage en vrac (*bulk mining*): regroupe les méthodes de minage dans lesquelles de grandes quantités de minerai à basse teneur sont minées sans qu'il n'y ait d'effort de fait pour isoler les portions à haute teneur.

Mine (*mine*): ensemble des travaux et des installations du fond (sous terre) et du jour (en surface) concourant à l'exploitation d'un gisement.

Minerai (*ore*): roche naturelle représentant un intérêt économique. Un minerai peut contenir, en plus d'un ou plusieurs minéraux utiles, un ou plusieurs minéraux sans valeur, constituant la gangue. C'est l'opposé du stérile.

Minéralurgie (*mineral processing, ore dressing, mineral dressing, milling*): la science de traiter un minerai tout-venant pour le débarrasser de ses impuretés, le concentrer ou, en tout cas, le rendre sous une forme où il sera plus apte à l'utilisation. Aussi utilisés, les termes traitement et valorisation du minerai. Voir également enrichissement.

Mort-terrain (*overburden*): terrains stériles situés au-dessus d'un gisement et qu'il faut enlever avant d'atteindre ce dernier.

Prospection: recherche par des méthodes géologiques, géophysiques ou géochimiques de substances ou de structures du sous-sol qui seront utilisables par l'homme.

Puits (*shaft*): voie de pénétration dans une mine souterraine, verticale ou inclinée, partant du jour, donnant accès aux étages d'une mine et permettant de les desservir. Un puits assure une partie ou la totalité des services nommés ci-après: extraction, circulation du personnel, transport du matériel, descente du remblai aéré (généralement le retour de l'air) et l'exhaure.

Rampe: conduite inclinée permettant de joindre deux niveaux séparés ou de permettre l'accès d'un niveau depuis la surface.

Remblai (*backfill*): matériau utilisé pour procéder au remblayage des chambres.

Remblayage (*filling, backfilling*): action de remplir complètement ou en partie les vides laissés par l'abattage du minerai.

Réserves minérales: désignent la partie économiquement exploitable des ressources minérales mesurées ou indiquées, démontrées par au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit inclure les informations adéquates relatives à l'exploitation minière, au traitement, à la métallurgie, aux aspects économiques et d'autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la rédaction du rapport, de justifier l'extraction économique. Des réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et des provisions allouées pour les pertes pouvant être encourues lors de l'exploitation.

Les réserves minérales sont subdivisées en réserves minérales probables et réserves minérales prouvées suivant l'ordre croissant de confiance géologique. Des réserves minérales probables possèdent un degré de confiance inférieur à celui des réserves minérales prouvées.

Ressources minérales: concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou la qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. La localisation, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité des ressources minérales sont connues, estimées ou interprétées à partir d'évidences et de connaissances géologiques spécifiques.

Les ressources minérales sont subdivisées en catégories de ressources minérales présumées, indiquées et mesurées suivant l'ordre croissant de confiance géologique. Des ressources minérales présumées possèdent un degré de confiance inférieur à celui des ressources minérales indiquées. Des ressources minérales indiquées possèdent un degré de confiance supérieur à celui des ressources minérales présumées, mais inférieur à celui des ressources minérales mesurées.

- **Ressources minérales présumées**: désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou la qualité sur la base d'évidences géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer sans toutefois vérifier la continuité de la géologie et des teneurs.

- **Ressources minérales indiquées**: désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt.

- **Ressources minérales mesurées**: désignent la partie des ressources minérales dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques sont si bien établies que l'on peut les estimer avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification de la production et l'évaluation de la viabilité économique du dépôt.

Stérile (*waste*): substance minérale naturelle ne présentant pas d'intérêt économique à l'époque et à l'endroit considérés. C'est l'opposé du minerai.

Taux de dilution (*dilution ratio*): rapport du poids de stérile ajouté au poids de minerai non dilué. Ce rapport s'exprime en pourcentage.

Taux de récupération: proportion du tonnage estimé de minerai ou de l'élément contenu récupéré par l'exploitation et/ou le traitement au concentrateur.

Teneur (*grade, tenor, assay*): quantité relative de substance utile que contient un minerai. Cette proportion s'exprime de différentes façons selon les minerais. On parlera par exemple: d'un minerai de cuivre de 2 %;

d'un minerai d'or de 4,5 g/t (grammes par tonne);

d'un minerai d'amiante de 7,00 \$ la tonne.

Terril (*waste dump, waste heap, spoil*): amas de déblais stériles, extraits d'une mine, et constitué à proximité de ses installations.

Tonnage: quantité de substance utile exprimée en tonnes.

Tranchée (*trench*): excavation longue et étroite.

Usine de traitement (*mill, milling plant, washery*): usine dans laquelle on traite le minerai. Aussi utilisé, le terme laverie, concentrateur, installation de traitement et moulin.

Zone minéralisée (*ore zone*): gîte de minéraux utiles.